

-----  
ECOLE INTER-ETATS DES DOUANES

-----  
DIRECTION GENERALE

-----  
DIRECTION DE LA FORMATION DU  
PERFECTIONNEMENT, DES EXAMENS ET  
CONCOURS

-----  
SERVICE DE LA FORMATION, DU  
PERFECTIONNEMENT, DES EXAMENS ET  
CONCOURS

**9<sup>ème</sup> EDITION DU CONCOURS D'ENTREE (2010-2011)**  
**HARMONISATION DES SUJETS**

Matière : *Culture Générale* / Niveau : *Contrôleur Interne et Externe*

**SUJET** : Depuis l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) devenue Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), les postes de responsabilité de Secrétariat Exécutif, Présidence de la Commission, et Institutions spécialisées, sont attribués à titre permanent aux Etats.

Une réforme vient d'être adoptée, consacrant le principe de rotation pour l'occupation de ces postes de responsabilité par les Etats.

Que pensez-vous de cette réforme? (20 pts).

**INTRODUCTION** : (2 Pts)

- Présentation de la CEMAC

**DEVELOPPEMENT** : (16 Pts)

- Avantages
- Inconvénients

**CONCLUSION** : (2 Pts)